

Procès-Verbal

Comité de développement social (CDS)

27 octobre 2016

Solidarité Mercier-Est

Objectifs de la rencontre :

- Présenter la proposition de projet qui a été présenté à Centraide (pour rétroaction avant dépôt)
 - Adopter le projet pour dépôt final à Centraide
 - Faire un suivi des différentes démarches
 - Faire l'évaluation de notre processus
-

Présences :

| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| Danielle Lacombe | PITREM |
| Richard Riopel | Arrondissement MHM |
| Véronique Coulombe | Maison des Familles de Mercier-Est |
| Nathalie Langlois | CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal |
| Patricia Mercier | Infologis |
| Lorraine Lessard | Carrefour Relance |
| Sylvie Alix | Bibliothèque Mercier |
| Léo Fortin | Chez-Nous de Mercier-Est |
| Marie Anne Guichandut | Antre-Jeunes de Mercier-Est |
| Estela Escalona | Arrondissement MHM |
| Alex Goyer | Solidarité Mercier-Est |
| Bianca Boudreau | Solidarité Mercier-Est |
| Émilie Auclair | Solidarité Mercier-Est |
| Émilie Poisson | Solidarité Mercier-Est |

1. Accueil

Émilie Poisson souhaite la bienvenue aux membres.
Un tour de table est effectué.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émilie Poisson procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande une modification à l'ordre du jour de changer le point 5.1 en point 6, le point 6 en point 5,3.
L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par : Lorraine Lessard
Appuyée par : Sylvie Alix

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 septembre 2016

Comme le procès-verbal se retrouvait sur l'espace membre et qu'il a été envoyé aux membres ce lundi, Émilie Poisson demande aux partenaires s'ils ont des modifications à faire. Il n'y en a aucune.

L'adoption du procès-verbal du 19 septembre 2016 est **proposée par** : Lorraine Lessard

Appuyée par : Marie Anne Guichandut

Adopté à l'unanimité

4. Bref historique du processus PIC

Afin que tous connaissent les étapes qui nous ont menées au travail que nous ferons aujourd'hui, il est important de se rafraîchir la mémoire :

26 avril 2016 :

- Présentation des informations concernant le PIC, travail d'équipe et tempêtes d'idées pour trouver une définition de projet collectif et sur le processus menant au choix du projet.
- Les membres du CDS délèguent au comité aviseur le travail de rédiger une proposition de définition de projet collectif ainsi qu'une proposition de processus.

20 Juin 2016 :

- Adoption du plan d'action du CDS 16-17
- Adoption de la définition de quartier « Projet collectif »
- Adoption du processus menant au choix du projet:

Comités aviseur été 2016

- Le comité aviseur a réalisé l'étape 1 du processus, c'est-à-dire les constats et analyses des forces et faiblesses, opportunités et menaces du quartier.

19 septembre 2016

- Adoption du document forces, faiblesses, opportunités, menaces du quartier Mercier-Est:
- Proposition et adoption de la priorité de quartier choisie: Vie de quartier
- Adoption de la problématique, du changement souhaité et des pistes d'actions pour atteindre le changement souhaité.
- Mandat au comité aviseur d'amener des recommandations quant à :
 - l'élaboration du plan de financement avec Centraide
 - Évaluer la faisabilité (montage financier, porteur(s) potentiel(s), ressources humaines, étapes, échéanciers...)

Comité aviseur 3-12 et 17 octobre :

3 octobre première partie de la rencontre avec Centraide

- Retour sur le changement souhaité
- Nous commençons à passer à travers les pistes d'action
- À la fin de la rencontre, nous voyons se dessiner la « maison du citoyen virtuelle »

12 octobre :

- Nous continuons d'élaborer le projet de la maison du citoyen,
- discussion autour du changement souhaité, de la cible

17 octobre, première partie de la rencontre avec Centraide

- Présentation du projet et du plan de financement à Centraide-Rétroaction
- On continue le travail (retour sur le changement souhaité, sur notre cible, nos objectifs,...)

Lundi 24 octobre :

- Envoi du premier jet (proposition) du projet à Centraide pour rétroaction officielle.

5. Présentation de la proposition de projet présenté à Centraide

Émilie Auclair présente le projet.

5.1 Discussion/questions/ajouts/commentaires

Les partenaires y vont de leurs questions et commentaires. L'équipe de Solidarité Mercier-Est prend le tout en note et fera les corrections nécessaires pour le dépôt prévu le 4 novembre.

Quelques commentaires en rafale :

- Demeurer vigilant face à la confidentialité (si on demande aux gens de laisser leurs coordonnées via un logiciel ou site internet, s'assurer que le tout reste confidentiel).
- Comme il s'agit d'un projet pilote, nous ferons une évaluation évolutive de ce projet.
- Tel qu'indiqué dans le plan d'action du CDS 16-17 à l'objectif 2, « développer collectivement l'offre de services communautaire et institutionnelle en tenant compte des secteurs défavorisés et des besoins de la population vulnérable », ce projet pourrait en être un mobilisateur, un projet phare du CDS et non juste un projet financé par Centraide pour les 5 prochaines années.
- Dans le « collectivement » nous entendons également les commerçants, il faut s'assurer de les retrouver dans la boucle.
- Dans la lecture du projet, il faut s'assurer qu'il ne paraisse pas que nous travaillions en silo puisque que ce n'est surtout pas ça ! Le projet est une forme de consolidation de ce qui se fait déjà, il y aura une mise en réseau des travailleurs de proximité, une plus grande cohésion et une cohérence dans le travail.
- Penser à utiliser les installations de l'arrondissement pour nos tablettes (aréna, bibliothèque...)
- Au niveau des commerçants, il est à noter que plusieurs organismes les sollicitent actuellement pour différents projets. Il faudrait penser à s'arrimer afin de ne pas les garder mobilisés.

BUDGET :

Émilie Auclair présente le budget

Questions/commentaires/ajouts/précisions :

- Il y aura un processus d'attribution de contrat pour développer le volet virtuel (ne pas oublier que dans le cadre de la RUI, nous avons établi une façon de faire.)
- Il serait pertinent d'avoir un budget afin d'engager un évaluateur externe, et ce, dès le départ. Nous pourrions demander du financement dès le départ à Centraide pour l'évaluation de l'ensemble du projet PIC. 2 volets à l'évaluation : évaluation d'implantation dès le départ et l'évaluation d'impact tout au long du projet.

5.2 Adoption du projet final

Proposition :

Considérant l'objectif 2 du plan d'action du CDS 16-17 « développer collectivement l'offre de service communautaire et institutionnel en tenant compte des secteurs défavorisés de la population vulnérable »,

Considérant le processus collectif d'analyse permettant de dégager des conclusions sur les besoins de la population
Considérant l'information recueillie
Considérant que l'expression « Maison du citoyen » appartient davantage au monde municipal et qu'il faudra donc changer son appellation
Que la « maison du citoyen » telle que modifiée, et ses 4 volets, projet d'environ 1 031 500\$, soit le projet phare du comité de développement social pour les années à venir, que des suivis soient faits régulièrement au CDS.

Proposé par: Léo Fortin

Appuyé par: Véronique Coulombe

6. Présentation de la rétroaction de Centraide

Émilie Poisson présente la lettre de rétroaction reçue de Centraide.

Réactions /questions/commentaires :

- S'ils annoncent 100 000\$ pour la première année, faut-il s'attendre à ce que les 4 autres années soient du même montant ?
On ne peut pas le savoir.
- Quel est le montant minimal dont le CDS a besoin afin de se dire « on y va » avec le projet ?
Le comité avisé devra se pencher sur la question.
- Nous ne pouvons pas couper la partie 35-55 ans, il s'agit d'un volet d'intervention qui est intouchable selon nous. Les tablettes pourraient plus facilement être commanditées (ex.; caisse, port de Mtl,... plus faciles à financer qu'un travailleur de proximité.)
- Nous insisterons auprès de Centraide sur la nécessité d'avoir le 200 000\$ afin de pouvoir réaliser l'ensemble du projet. Nous ne souhaitons aucunement nous mettre en situation de difficulté, nous ne réaliserons pas ce projet à tout prix.
- Afin d'être stratégiques, dans le budget, nous pourrions ajouter une colonne avec la contribution de chacun. Les commerçants, les organismes, démontrant notre bonne volonté.

7. Réjouissances collectives

Le moment est venu de se féliciter du beau travail et du bon processus !

- Super beau projet!
- Projet original et novateur, bien présenté!
- L'intervention se rend dans le milieu naturel des citoyens !
- Travail bien fait ! Le contenu qui se retrouve dans le projet est fidèle aux propos. travail impeccable !
- Tous applaudissent ! Bravo !

8. Petite-enfance :

8.1 Suivis

Bianca Boudreau procède à un suivi de la démarche.

Prochain plan d'action en petite enfance 2017-2019 :

- 2 rencontres ont eu lieu, il en reste 2 d'ici Noël.
 - Mardi le 29 novembre 13h30 à 16h30, à l'Annexe.
 - Mercredi 21 décembre, 13h30 à 16h30, lieu à déterminer.

Souhaits et discussions du Comité de travail enfance-famille :

- Pas un processus laborieux, simplifier la planification.
- Que le prochain plan couvre une période plus longue que 2 ans (pas juste pour le financement d'Avenir d'enfants), dans l'esprit que ce soit le plan de la communauté et non du bailleur seulement.
- Se donner la chance de voir nos résultats, nos impacts, surtout pour les actions non abouties.
- Réussite éducative : souhait d'en parler, de s'y pencher, pas seulement pour les 0-5 ans.
- Nous avons une sensibilité face à la réussite éducative de tous les jeunes. Mais nous ne voulons pas perdre nos bases en petite enfance (concertation, mobilisation, stabilité et continuité des actions).
- Souhait d'intégrer des objectifs plus larges que la petite enfance, en lien avec la réussite éducative. Souhait de prendre ce grand chantier, une petite bouchée à la fois.

Grande semaine des tout-petits :

- On profitera de la Grande Semaine des tout-petits (20 au 26 novembre) pour parler de la petite enfance, mettre en lumière différentes actions que les organismes font en petite enfance, et se féliciter pour nos 8 ans de travail collectif.

8.2 Consultations publiques

Les partenaires répondent au sondage en lien avec la petite enfance dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative.

Objectifs de répondre aux questions afin de faire ressortir des pistes prioritaires qui nous mèneront à la rédaction d'un mémoire.

PITREM :

Le PITREM ne participera pas directement aux consultations étant donné que leur réseau national des Carrefours participera.

Suggestion que les membres de la table répondent dans le même sens afin d'ajouter du poids à notre choix collectif

Maison des Familles :

Prioriserait l'axe de l'éveil à la lecture et au langage, en misant sur le parent.

La Maison des Familles travaille beaucoup en prévention. Il faut miser sur une base solide pour accumuler les acquis par la suite. Le parent, c'est le principal éducateur de l'enfant. Il faut aller travailler avec lui au début pour le soutenir et l'aider à faire la distinction entre sa propre expérience de l'école et celui que vivra son enfant. Le discours est beaucoup dans la relation parent-école.

Bibliothèque Mercier :

Ils rencontrent environ entre 80 et 100 enfants par jour pour des activités de lecture par exemple. L'importance de cet axe.

RÉSOLUTION :

Considérant la démarche enfance famille animée depuis 8 ans dans Mercier-Est et les bons coups et apprentissages qui en sont ressortis ;

Considérant l'atelier de travail tenu en CDS 27 octobre 2016 ;

Qu'un mémoire soit écrit par l'équipe de SME autour des 2 axes suivants :

- Renforcer les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pendant la petite enfance tout en reconnaissant le rôle fondamental du parent comme premier éducateur de son enfant.
- Avec le parent, améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance, le milieu scolaire, communautaire et institutionnel en vue de la rentrée à l'école.

Qu'il soit déposé dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative le 18 novembre 2016 ;

Que les membres de la table répondent également à la consultation.

Proposé par: Danielle Lacombe

Appuyé par: Véronique Coulombe

9. Divers

Aucun

10. Prochaines rencontres

15 décembre 13h30, lundi 20 février 13h30, lundi 3 avril 13h30, 10 mai 13h30

Lieu : à déterminer

11. Levée de l'assemblée